

Centre valaisan de pneumologie

Du Sanaval au CVP

Prémices historiques

Fin de la Première Guerre mondiale. La population valaisanne est pauvre, souvent misérable. La malnutrition, l'insuffisance d'hygiène et le manque de soins sont à l'origine de maladies nombreuses. L'une de celles-ci revêt une gravité particulière: la tuberculose, qui frappe des gens de tous âges, y compris des enfants. Le taux de mortalité du canton est nettement supérieur à la moyenne nationale. Les quelques personnes qui se préoccupent de cette question au début du siècle évaluent à deux ou trois mille le nombre des phtisiques. Le canton ne dispose pas d'outil statistique.

Première démarche parlementaire

La grippe espagnole, qui survient au terme du conflit mondial, affecte profondément une population dont l'état de santé est déjà précaire. Un certain nombre d'hommes politiques s'émeuvent de la situation. Parmi eux, un médecin, le Dr Coquoz, député de Saint-Maurice. En novembre 1919, il développe devant le Grand Conseil une interpellation visant à la création d'un sanatorium populaire. Son initiative est appuyée par une vingtaine de parlementaires. Le conseiller d'Etat Maurice Troillet, peut-être complice de la démarche, appuie en tout cas celle-ci avec beaucoup de vigueur.

Montana apparaît d'emblée comme le lieu idéal d'implantation en raison de son ensoleillement et de la qualité de l'air qu'on y respire. Certains établissements de cure ont déjà pris pied sur le Haut-Plateau. Il faut se souvenir que l'on ne connaissait alors pas de thérapie plus efficace pour soigner la tuberculose que le repos, l'exposition au soleil, l'air salubre de la montagne... et la suralimentation.

Deux décennies sans aboutir

En 1920, le peuple accepte de justesse le projet de construction par l'Etat d'un sanatorium sur le Haut-Plateau. A Montana, le projet se heurte cependant à une vive hostilité des milieux touristiques: les malades feront fuir les touristes, disent les hôteliers. L'argument n'est pas infondé, on en fait l'expérience à Leysin.

En 1924, Maurice Troillet réussit une jolie opération en mettant la main sur l'Hôtel d'Angleterre qui offre 70 lits et pourrait être aménagé en établissement hospitalier sans difficulté majeure. Mais le dynamique conseiller d'Etat sera moins heureux quand il tentera de faire voter un crédit d'engagement par le Grand Conseil. Le projet tombe à l'eau. Le Canton cède alors l'hôtel d'Angleterre à la Confédération qui transforme le bâtiment... en clinique militaire.

La dépression économique qui démarre à la fin des années vingt surprend un Valais engagé dans d'importants travaux d'assainissement et de mise en culture de la plaine du Rhône. Les caisses de l'Etat sont creuses et le projet de sanatorium mis en sommeil.

La construction, enfin

La situation prend enfin un cours favorable en 1938: la commune de Montana vend à l'Etat du Valais quelque 60'000 m² de forêt an aval de la station, à une distance suffisante, juge-t-on, des hôtels. Dès ce moment, le dossier suit un cours rapide. Il ne faudra que vingt mois pour construire un immeuble de trois niveaux, conçu d'emblée pour recevoir un étage supplémentaire.

On avait voulu que le nouvel établissement soit populaire. De fait, il n'a rien d'un palace. Cet hôpital de 120 lits ne compte que trois WC et deux salles de bain par étage. L'aménagement est sobre, mais fonctionnel.

L'ouvrage a coûté environ 2,4 millions de francs. L'Etat n'y participe que pour une faible part, grâce aux contributions de la Confédération, de la Loterie romande et enfin de grands mécènes, notamment les familles Wander et Mercier.



L'explosion de la demande

Le nouvel établissement est inauguré le 22 mai 1941. Dès avant la fin de l'année, tous les lits sont occupés, et de nombreux patients sont en attente. La commission chargée d'évaluer les besoins a sous-estimé l'étendue du fléau. Il faut dire à sa décharge qu'elle ne disposait pas de réels moyens d'investigation.

La durée moyenne de séjour est alors de huit à dix mois, de sorte que les lits ne se libèrent qu'à un rythme lent. En 1945, le Sanaval - c'est le nom que l'on donne alors à l'institution - fait savoir que 60 patients sont en attente depuis plus de six mois. Les autorités cantonales envisagent de surélever le bâtiment d'un étage, mais le Parlement bronche devant la dépense estimée à deux millions de francs. Face à cette situation, l'Etat choisit de racheter l'Hôtel Cécile où on logera les malades en fin de cure. La solution n'est pas idéale, mais elle permet au sanatorium de répondre mieux à la demande en attendant la décrue de la maladie.



Une avancée sociale majeure

La vie quotidienne des malades était infiniment triste. Astreints à de longues périodes d'alitement, voués à l'isolement, considérés par le voisinage comme des individus dont il convenait de ne pas s'approcher, ils se morfondaient. Les inconvénients de cette situation étaient connus des responsables de l'institution qui finirent par obtenir de l'Etat l'autorisation de construire ce que l'on appela alors «l'aile sociale» du sanatorium. Ce corps de bâtiment regroupait un gymnase, une cafétéria et, surtout, une petite manufacture.

La vie des pensionnaires en fut transformée. Ceux qu'on jugeait assez vaillants pouvaient se livrer à des travaux d'artisanat pour lesquels on les rémunérait. La cafétéria devint l'espace de convivialité qui avait fait défaut jusque là. Quant au gymnase, il était utilisé dans des circonstances très variées: en plus de son exploitation à des fins thérapeutiques, il servait de salle de projection et, occasionnellement de salle de bal! Le sanatorium n'était plus ce triste lazaret des dix premières années.

Nouvelles perspectives

Les années cinquante marquent un tournant dans la vie de l'institution. L'amélioration générale des conditions de vie dans le canton et le développement de thérapies efficaces suscitent un recul important de la tuberculose. Mais le sanatorium répond à de nouvelles demandes: traitement de l'asthme, des bronchites aiguës, des oedèmes et cancers du poumon. Il se lance également dans la chirurgie thoracique, une discipline récente.

Cette diversification des activités maintient un taux d'activité élevé au Sanaval. L'Etat décide donc de surélever le bâtiment d'un niveau et de vendre le Cécile. Les travaux fournissent l'occasion d'aménager des locaux adaptés aux nouvelles pratiques en matière d'investigations, d'interventions, de soins intensifs, de physiothérapie et de réadaptation. Le troisième étage est inauguré en 1973. Cinq ans plus tard, on s'avise de la nécessité de rebaptiser l'institution qu'on appellera désormais Centre valaisan de pneumologie et de traitements complémentaires (CVP).

Un indispensable lifting

Si le secteur médical a bénéficié d'une importante mise à jour, il n'en a pas été de même pour le domaine hôtelier qui se trouve, au milieu des années 80, plus ou moins dans l'état de 1941. Les autorités cantonales sont conscientes de la nécessité d'une modernisation radicale de l'établissement. Une allocation budgétaire de 9,24 millions permet de réaliser des travaux qu'on étalera sur trois ans afin de ne pas entraver l'exploitation du CVP.

Le nombre des lits est diminué dans chacune des chambres pour permettre l'aménagement de sanitaires. Il devenait en effet impensable à la fin du siècle passé de se contenter de toilettes et de baignoires communes dans les étages. Le confort général de l'institution se trouva notablement amélioré, tant pour les patients que pour les collaborateurs qui disposèrent enfin de locaux et d'équipements fonctionnels. Depuis 1991, le Centre valaisan de pneumologie répond aux normes d'un hôpital moderne. Les patients se déclarent très satisfaits de leur séjour dans l'établissement. Ils apprécient désormais le cadre de verdure, la tranquillité et les excellentes conditions climatiques qui prévalent sur le Haut-Plateau. Quant à la population, loin de redouter la proximité des institutions, elle s'alarmerait plutôt de leur éventuelle fermeture. En un demi-siècle, les mentalités, tout comme la médecine, ont beaucoup évolué.

L'âge du RSV

Le décret sur le Réseau Santé Valais (RSV), adopté par le Grand Conseil le 4 septembre 2003, inclut le CVP dans la nouvelle organisation hospitalière.

Le CVP maintient son statut d'établissement d'Etat. Cela signifie que son personnel reste employé par l'Etat du Valais et à ce titre n'est pas soumis aux mêmes conditions d'engagement que le personnel du RSV. Quant à sa gestion, le CVP dépend de la direction du Réseau Santé Valais et constitue, avec les hôpitaux de Sierre, Sion et Martigny, le CHCVs.

Dans le concept hospitalier du 28 janvier 2004, 75 lits sont attribués au CVP pour remplir les missions cantonales telles que Pneumologie, Chirurgie thoracique, Réadaptation cardio-vasculaire et générale.



Sources: *Petite histoire d'une grande œuvre de santé*, par Bojen Olsommer.